

Actions significatives inscrites au PDASR 2014 , sur le mois de mai

Dans le département de l'Ain, depuis 10 ans, la politique locale de sécurité routière est portée par un Pôle qui regroupe l'Etat et le Conseil général. La mission de chef de projet sécurité routière est assurée par M. le directeur de cabinet du Préfet.

Ce partenariat, unique en France, se traduit notamment par la mise en commun de moyens humains et financiers. La mission du Pôle est de décliner, au niveau local, la politique nationale de prévention et sensibilisation à la sécurité routière, en apportant surtout son aide, son soutien aux montages d'actions portées par ses partenaires (établissements scolaires, collectivités, associations...).

Cet accompagnement peut prendre la forme d'une aide matérielle, financière, ou humaine, via un réseau d'intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR), bénévoles.

Les objectifs prioritaires du département de l'Ain sont guidés par le Document Général d'Orientations (DGO), établi pour une période de 5 ans. Le dernier en date pour la période 2013 – 2017, a été signé en mai 2013.

Chaque année, le Pôle SR diffuse un appel à projets, qui constitue ensuite le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).

Pour le mois de mai, les actions les plus significatives sont les suivantes :

- 12 mai : sensibilisation des lycéens de Carriat à Bourg en Bresse aux risques alcool – stupéfiants.

Cette action a été initiée par le brigadier Montury, formateur anti-drogue de la Direction Départementale de la Sécurité Publique (DDSP), en liaison avec l'association Marilou. Cette association, du nom d'une enfant de 9 ans décédée en 2002 dans un accident de voiture causé par un conducteur sous l'emprise de produits stupéfiants, est à l'origine de la loi de 2003 sanctionnant la conduite sous l'emprise de stupéfiants.

Six classes de terminale sont concernées. Le brigadier Montury est intervenu les 12 et 18 février pour une première sensibilisation des élèves. Le 12 mai, l'association Marilou a apporté son témoignage auprès de ces mêmes élèves. Trois classes ont notamment été concernées. Cette action, conduite de façon conjointe par les forces de l'ordre et l'association nationale, porte sur une thématique phare du DGO 2013-2017. On soulignera que l'action menée par les forces de l'ordre s'inscrit dans une démarche de sensibilisation – prévention, en complément du volet répression.

Le PDASR soutient ce projet, par l'octroi d'une subvention de **625 €** (pour couvrir les frais de l'association).

13 et 14 mai : action "collèges, réflexions autour de l'accident", au collège de Pont de Veyle, auprès des élèves de 5ème. Projet porté par l'association Prévention Maif dans différents collèges du département. A partir d'une vidéo reconstituant un accident réel, une réflexion est engagée entre les élèves et les intervenants sur la mise en évidence des comportements humains, la nécessité de respecter la réglementation (casque, limitation de vitesse, débridage, passager...), l'analyse des multiples facteurs et causes de l'accident.

Pour l'année scolaire 2013 – 2014, quinze collèges sont impliqués dans cette action (classes de 5ème et 3ème). Le PDASR soutient l'ensemble du programme annuel par l'octroi d'une subvention de **2 500 €** (participation aux frais de déplacements, documentations remises aux élèves, ..).

17 mai : depuis plusieurs années, le Pôle est partenaire du syndicat des vins du Bugey et du Progrès pour la **prévention du risque alcool lors de la manifestation "Printemps des vins du Bugey"**. Cette année, la manifestation s'est déroulée à Ceyzériat, de 9h à 17h.

Ce partenariat est assuré par la présence d'espaces de sensibilisation, animés par cinq intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR). Leur mission bénévole est de diffuser un message de prévention (dépliants, affiches), et surtout de permettre aux visiteurs de connaître leur taux d'alcoolémie à leur départ, en utilisant les deux bornes éthylométriques mises à disposition par le Pôle. Ce message de sensibilisation est relayé par le Progrès, co-organisateur de l'événement. Les forces de l'ordre sont également mobilisées pour assurer leur mission de contrôle et - le cas échéant – de sanction.

C'est ce travail conjoint qui contribue à garantir le succès de la manifestation qui n'a fait l'objet d'aucun accident à déplorer jusqu'à présent.

19 mai : stage de remise à niveau du code de la route pour les seniors, à Bourg en Bresse. L'action est organisée par l'association Automobile Club. L'objectif est de permettre aux conducteurs de réactualiser leurs connaissances du code. Chaque année, ce sont en moyenne six stages qui sont organisés sur l'ensemble du département et 120 personnes concernées. Les interventions sont assurées par les bénévoles locaux de l'association. Ce projet, combiné avec celui porté par le Comité départemental de la prévention routière, permet de répondre à l'objectif "prévention du risque chez les seniors", inscrit au DGO 2013-2017.

24 mai : journée 2 roues à Ainterexpo. L'objectif de cette journée est de sensibiliser les conducteurs (contrevenants et volontaires) aux dangers de la route, de bénéficier de conseils en matière de sécurité routière et d'offrir aux contrevenants une alternative aux sanctions en participant à un stage de sensibilisation.

Le programme de la journée s'est décomposée en deux modules, le matin avec la proposition de deux ateliers :

- Atelier théorique « Premiers secours »
- Atelier pratique « Plateau : trajectoire, maniabilité, freinage... »

et l'après-midi avec un parcours d'environ 100 km encadré par les forces de sécurité.

26 et 27 mai : action "lycées – sécurité routière drogues et alcool", au lycée de Ferney Voltaire, auprès des élèves de seconde. Projet porté par l'association Prévention MAIF dans différents lycées du département. Le thème est identique à celui développé au lycée Carriat, mais abordé de façon différente. Prévention MAIF a développé, quelques années plus tôt, un outil spécifique destiné à impliquer les élèves, à les rendre acteurs du projet. L'intervention est axée sur la diffusion d'un film "Tribunal pas banal" inspiré d'une situation réelle, reconstituée et jouée. La projection suscite de nombreux échanges entre lycéens et intervenants, portant sur les principales causes d'accidents (vitesse, effets de l'alcool et des stupéfiants...), la nature des délits et leurs conséquences pénales et financières. Les échanges se poursuivent avec des intervenants scolaires, le conseiller principal d'éducation et le personnel infirmier de l'établissement.

Cet outil interactif, parmi d'autres développés par Prévention MAIF, fait de cette association un des partenaires majeurs du Pôle sécurité routière. Ils permettent de mener de nombreuses actions de sensibilisation à la sécurité routière auprès des jeunes, du CE2 (permis piétons) à la terminale.

Pour l'année scolaire 2013 – 2014, sept lycées ont été associés à cette action. Le PDASR a soutenu l'ensemble du programme annuel par l'octroi d'une subvention de **1 000 €** (participation aux frais de déplacements, documentations remises aux élèves..) ,

L'accent mis sur ces actions permet de valoriser des partenaires habituels et efficaces du Pôle (Prévention MAIF, Automobile Club), et également des nouveaux collaborateurs (DDSP et Marilou) au travers d'initiatives intéressantes. Il faut souligner l'implication des établissements scolaires agissant au delà de leurs missions habituelles (préparation à l'attestation scolaire à la sécurité routière (ASSR) ou les initiatives volontaristes d'organismes d'événements festifs (le Progrès et le syndicat des vins du Bugey)